

L'ajournement

le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn), le solliciteur général (M. Kelleher) et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le programme du gouvernement constitue une nouvelle stratégie qui se compose notamment des éléments suivants: campagne d'éducation publique menée de concert avec les gouvernements provinciaux, soutien aux initiatives de prévention et de traitement au niveau local, financement fédéral accru pour le traitement et la réhabilitation des toxicomanes et des alcooliques, mise au point de programmes de formation et de ressources pour les professionnels et les bénévoles, diffusion accrue de l'information au moyen de lignes téléphoniques d'information, d'une nouvelle loi pour remplacer la Loi sur les stupéfiants et la Loi des aliments et drogues, et d'une équipe spéciale chargée d'étudier la création d'un centre national pour veiller à ce que les connaissances dans le domaine de l'abus des drogues soient partagées pour le bien de tous.

Encore une fois, le parti libéral n'était pas satisfait et a critiqué le programme. J'aimerais citer un passage d'un éditorial d'un journal de Toronto qui appuie cette initiative. Voici ce qu'il dit:

Il nous faut sauver une génération.

Nous pourrions soutenir que ce plan d'attaque vient tard, mais jamais que c'est du gaspillage. Personne ne sera cependant surpris d'apprendre que la porte-parole libérale en matière de santé, Sheila Copps, y soit allée de ses critiques stridentes.

Elle pense que M. Epp a proposé ce programme «parce qu'il veut se créer une réputation aux Nations Unies».

Qu'on nous épargne de pareilles bêtises.

Tous les partis devraient se rallier derrière ce programme complexe et complet de lutte contre la drogue. Il n'y a pas de place pour le sectarisme dans la guerre contre la drogue.

Un autre journal de Toronto, que je ne nommerai pas et qui ne cache pas ses sympathies pour le parti libéral, a publié un éditorial sous le titre: «Message confus sur la toxicomanie». Le message n'est pas confus. Il s'agit d'une position très nette que va prendre le gouvernement pour mettre en valeur notre plus grande ressource naturelle, nos jeunes. Le gouvernement fait un travail magnifique dans les initiatives qu'il a prises et dans celles qu'il prépare.

Nous pouvons parler de l'Accord constitutionnel du lac Meech et de la libéralisation des échanges avec les États-Unis. Nous pouvons parler de la mesure contre la pornographie, du Livre blanc sur la défense ou de la réforme fiscale. A quoi bon tout cela si nous ne protégeons pas nos jeunes, notre ressource naturelle la plus précieuse? Nous devons appuyer cette initiative pour laquelle je remercie le ministre.

• (1805)

En conclusion, je crois qu'une meilleure application est nécessaire pour cette initiative. C'est toutefois prendre ses précautions trop tard. Il faut affecter la plus grande partie des fonds à l'éducation du public. J'appuie de tout coeur le Conseil scolaire de Peel, la plus grande de l'Ontario, et j'en suis fier. Elle a fait l'année dernière un sondage des opinions des élèves, des enseignants et des parents sur l'alcool, les drogues et le tabac. C'est une étude très approfondie qu'il a menée

à ses propres frais. Je crois que ces fonds devraient aller en partie aux personnes qui travaillent directement auprès des jeunes qui abusent des drogues et des boissons alcooliques. Le Conseil scolaire de Peel va mettre en oeuvre un programme intitulé «Pas si dur de dire non»—excellent slogan pour un programme—dans toutes les classes terminales du cours élémentaire et cela, dès septembre 1988. Le Conseil scolaire de Peel recommande que le programme Valeurs, influences et pairs soit étendu à toutes les classes de sixième année dès septembre 1988.

J'appuie ce que le gouvernement a fait. Je crois que c'est une initiative très valable et je suis impatient de la voir appliquée dans les années à venir.

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue pour ses observations et son appui au programme gouvernemental de lutte contre l'abus des drogues. Je dois dire que même si je ne m'occupe pas directement de questions intéressant la justice et le solliciteur général, j'ai présidé pendant deux ans et demi le comité au sein duquel mon honorable collègue a effectivement accompli de l'excellent travail. Ce comité a étudié 14 projets de loi intéressant la justice et deux ou trois intéressant le solliciteur général, je crois. A force de travail, nous avons réussi à faire adopter beaucoup de projets de loi utiles à tout le pays.

Le 25 mai, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a brossé les grandes lignes de cette initiative gouvernementale contre l'abus des drogues. Des éléments précis du programme ont été annoncés par d'autres ministres au cours de cette semaine-là. Notre stratégie nationale contre les drogues, pour laquelle le gouvernement va libérer plus de 210 millions de dollars, va surtout porter sur l'éducation et la prévention dans la lutte contre l'abus des drogues et son incidence sur les personnes, leurs familles et nos collectivités.

Je pense que tous les Canadiens sont d'avis qu'il faut faire quelque chose. En essayant de dénigrer le programme, les députés de l'opposition n'ont fait que se discréditer et se ridiculiser, car tout le monde veut que l'on prenne des mesures pour sauver la prochaine génération. Vu le jeune âge auquel ils commencent à se droguer, les enfants ne réalisent pas les dangers qu'ils courent et qu'ils font courir à la société dans son ensemble.

Mon collègue mentionnait le Conseil scolaire de Peel. Je dois dire que je ne connais pas par coeur les mécanismes que l'on utilisera pour distribuer les 210 millions. Toutefois, je l'encourage à envoyer un exemplaire du harsard d'aujourd'hui au ministre et à lui demander une réponse, car ce serait peut-être la meilleure des demandes de fonds, une demande qui permettrait aux conseils scolaires de s'attaquer au problème. Aujourd'hui, le ministre est à Vienne où, dans le cadre de nos efforts internationaux, il signe un traité ou un accord international qui assurera la collaboration de tous à la lutte contre l'abus des drogues.